

INDEX

- 2 Chronique du maire
- 3 Actualités à la Une
- 5 Activités et événements
- 6 Sport et culture / Trésorerie
- 7 Urbanisme et environnement
- 8 Travaux publics et services techniques
- 9 Section Jeunesse
- 10 Santé et Sécurité
- 12 Transport
- 15 Associations et organismes

La Relève

Retrouvez chaque semaine l'actualité de votre municipalité dans la Chronique de Saint-Amable du Journal de la Relève



PROCHAINES PUBLICATIONS

Novembre 2014 – Date de tombée : 27 octobre 2014 – 15 h

Nous vous invitons à faire parvenir vos communiqués pour les prochaines éditions à Mélanie Marquis : mmarquis@st-amable.qc.ca

Municipalité de Saint-Amable
575, rue Principale
Saint-Amable (Québec) J0L 1N0
Téléphone : 450 649-3555
Courriel : ville@st-amable.qc.ca
www.st-amable.qc.ca

HORAIRES D'OUVERTURE HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h – 15 h à 16 h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi et Mardi 10 h à 20 h
Mercredi et Jeudi 12 h à 20 h
Vendredi 12 h à 18 h
Samedi 10h à 16h



CHRONIQUE DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

La sécurité dans notre milieu de vie est une responsabilité partagée par la Municipalité, ses citoyens et les différents intervenants en matière de sécurité publique. À titre de citoyens, nous sommes des partenaires essentiels à la sécurité du territoire, tant dans l'identification et la compréhension des problèmes de sécurité que dans la recherche de solutions adaptées à nos besoins. C'est d'ailleurs ce que le comité de sécurité municipale s'attache à faire depuis sa création en 2007. Il a été créé dans le but d'identifier des problématiques et de supporter des pistes de solutions pour favoriser la sécurité, la qualité de vie et la quiétude de tous les citoyens.

Le comité de sécurité municipale est composé de représentants de la Municipalité, de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de la S.A.A.Q., du MSSS, de la Commission scolaire des Patriotes, de la Maison des Jeunes, de directeurs des écoles et de citoyens. Il prend en charge la réalisation de projets tels que l'analyse du trafic dans les rues, la révision de l'éclairage, la réception, le traitement et la compilation des plaintes, la sécurité des pistes cyclables, la diminution de la vitesse, la prévention et la sensibilisation de la toxicomanie auprès des jeunes, la sécurité aux abords des écoles, etc.

En cette période de rentrée scolaire, j'invite les automobilistes à la grande prudence. De nombreux enfants ont repris le chemin de l'école et croiseront votre route. À l'approche d'une zone scolaire, adoptez une conduite sécuritaire. Je conseille également aux enfants d'emprunter les corridors scolaires aménagés pour assurer leur sécurité et de traverser les rues où sont postées les brigadières scolaires.

Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent détient la responsabilité des interventions policières sur le territoire de la Municipalité de Saint-Amable. Créée il y a 10 ans, la Régie regroupe aujourd'hui 14 municipalités de la région assurant ainsi la sécurité de près de 160 000 Québécois.

Comme vous le savez, notre Régie comptait jusqu'à tout récemment trois municipalités supplémentaires qui ont fait le choix de constituer leur propre corps de police. Certains peuvent se demander pourquoi notre Municipalité ne ferait-elle pas appel à la Sûreté du Québec ? Une loi provinciale oblige les municipalités membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont fait partie Saint-Amable, à être autonomes dans l'offre d'un service de police. En partenariat avec le gouvernement du Québec, le conseil exécutif de la Régie, sur lequel je siège, travaille donc à bâtir les fondements d'un service de police à 14 partenaires.

Nous mettons beaucoup d'effort pour être capables de maximiser le service rendu à la population. Aucune augmentation significative des coûts n'est à anticiper sur le budget municipal des prochaines années. Les services resteront les mêmes. Seule la superficie du territoire desservi sera diminuée.

François Gamache
Maire



**911 - NUMÉRO
D'URGENCE**
POLICE, POMPIER, AMBULANCE

Police (Services administratifs) :
450 922-7000
Services municipaux :
450 649-3555

Tirage : 4700 exemplaires
Publié par : Municipalité de Saint-Amable
Infographie et impression :
Impressions JCN
2071, Léonard-de Vinci
Sainte-Julie (Québec) J5E 1Z2